

Nos bulletins à thème ont beaucoup de succès. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous lire chaque trimestre, mais vous demandez aussi de suivre de plus près les décisions de nos élus et d'être informés sur les actions que nous menons. Nous avons donc décidé de compléter l'édition de ces bulletins par la publication d'une feuille d'actualités.

Elle aura 2 ou 4 pages suivant l'importance et le nombre des sujets que nous pensons devoir traiter. Nous serions très heureux que vous nous communiquiez vos critiques et commentaires sur ce premier numéro.

Nous sommes également prêts à recevoir et à publier des articles que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Le bureau de CANOL

Transports en commun lyonnais : le SYTRAL se réveille

Le bulletin n°9 a provoqué des réactions de la part de nos élus :

↑ Monsieur RIVALTA, le président du comité syndical, n'a critiqué aucune de nos révélations, mais a trouvé que nous n'avions regardé que l'aspect financier, et non l'aspect économique et social : faire travailler des entreprises et fournir du travail nous semble en dehors de la mission de cet organisme qui est de faire des investissements qui rendent des services (les 2,8 milliards de F d'investissement du tramway n'ont pas apporté un usager de plus en 2001) et de gérer au mieux leur exploitation (au lieu de laisser s'accroître le déficit).

↑ la presse s'est fait l'écho de la réunion du comité syndical du SYTRAL du 21 novembre au cours de laquelle nos administrateurs ont tout d'un coup découvert ce que nous leur avions signalé : les coûts d'exploitation ont augmenté de 50% en 7 ans, la productivité des conducteurs de bus baisse dramatiquement (23%) et le Plan de Déplacements Urbains n'était plus suivi. M. COLLOMB a demandé "de reprendre les choses en main".

Nouveau projet du SYTRAL : on s'entête avec le tramway!

L'utilisation de l'ancienne voie de chemin de fer de l'Est Lyonnais (CFEL) a été proposée à la concertation publique, mais uniquement en solution "tramway".

L'association "Déplacements Citoyens" a étudié d'autres solutions et préconise d'utiliser cette voie pour y mettre des bus en site propre. Cette solution semble plus économique, et plus souple pour desservir cette région, l'aéroport Saint-Exupéry et EUREXPO.

Nous avons suggéré au SYTRAL de l'étudier!

Municipalité d'Ecully : hausse d'impôts en vue!

Les élus auraient découvert que le patrimoine de la ville était à l'abandon et que rien n'avait été fait depuis 15 ans pour l'entretenir. Quand on regarde les dépenses des dernières années, il ne semble pas du tout que ce soit le cas et il paraît étonnant que des élus qui siègent depuis plusieurs mandatures s'en aperçoivent seulement aujourd'hui!

La seule solution trouvée et mentionnée est naturellement d'augmenter les impôts au lieu de commencer par réduire les dépenses!

Action CANOL pour non-observation de la loi sur l'ARTT

Nos administrations jouent la montre : le jugement de notre recours contre le Conseil Général, qui remonte à plus de 18 mois, n'est toujours pas programmé!

La Communauté Urbaine de Lyon, la Ville de Lyon et la ville d'Ecully, à qui le Tribunal Administratif avait accordé en avril 3 mois pour répondre, n'ont pas répondu à ce jour!... et ont commencé à embaucher!

Les conditions de travail de 15 000 personnes sont en jeu ainsi que 250 embauches!

Nous avons relancé le Tribunal!

Pourquoi augmente-t-on nos impôts locaux?

Dans le bulletin ci-joint sur la gestion de la ville de Lyon, on se rend compte que l'augmentation des impôts locaux ne suffit pas pour subvenir aux augmentations de masse salariale de nos collectivités territoriales.

Nous sommes le pays d'Europe où les prélèvements fiscaux et sociaux sont les plus élevés : 45% du Produit Intérieur Brut (PIB), contre une moyenne de 35% ailleurs. Notre gouvernement se doit de les réduire.

Les charges de personnel représentant la plus grosse partie de ces prélèvements, c'est là que l'effort doit être fait en premier : **le dégraissage de l'administration est la première tâche que l'Etat doit entreprendre!**

Les impôts locaux faisant partie intégrante des prélèvements fiscaux nationaux, ils doivent diminuer de la même façon.

La baisse de la masse salariale est la première tâche à réaliser dans nos administrations territoriales!

Décentralisation : réunions d'information

Les adhérents de CANOL sont invités à assister à deux réunions qui se tiendront de 18h30 à 20h00 à la Mairie du 2^{ème} arrondissement, 2, rue d'Enghien à Lyon.

La première, qui aura lieu le jeudi 23 janvier, traitera du département et de la région.

La deuxième, qui aura lieu le jeudi 6 février, traitera de l'arrondissement, de la commune et de la communauté urbaine.

Elles seront animées par Amaury NARDONE, conseiller municipal de Lyon et conseiller régional, et Denis BROLIQUIER, maire du 2^{ème} et conseiller général du Rhône.

Ces réunions sont organisées avec l'association "Lyon d'abord" et les élèves de l'Ecole Normale Supérieure.

L'entrée est gratuite.

CRAM Rhône-Alpes : quel service public?

Retard dans le traitement des dossiers, relances tardives et non fondées, grossières erreurs dans le calcul des droits, absence de contrôles, c'est le lot commun pour ceux qui partent en retraite dans la région.

La direction, interrogée par CANOL, reste muette sur les motifs de ces dysfonctionnements et sur les mesures qu'il faudrait prendre pour y remédier.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, autorité de tutelle de la CRAM a été alertée par CANOL.

Pourquoi le journal Le Progrès refuse-t-il cette publicité?

Voici la publicité que vous ne verrez pas dans Le Journal du Dimanche, 20 Minutes, Métro, L'Express, le Nouvel Observateur (Ile-de-France), Marianne, Ouest France, Centre France, Sud Ouest, Midi Libre, Le Progrès, Le Dauphiné, La Provence et Nice Matin.

Les rédactions de ces supports ayant, en effet, refusé de la diffuser.

PUBLICITÉ

Ne laissons pas le dernier mot aux lobbies de fonctionnaires !



Association nationale pour la lutte contre le chômage et la précarité

Refusons que les lobbies de fonctionnaires nous imposent leur loi, alors qu'ils sont déjà privilégiés : trop nombreux, garantie d'emploi à vie, salaires généralement plus élevés que dans le privé, horaires de travail souvent inférieurs à 35 heures, retraites avantagées...

Le Gouvernement ne doit pas céder : il faut réduire les dépenses publiques et, entre autres, ne pas remplacer systématiquement les fonctionnaires qui partiront à la retraite dans les 5 ans à venir.

Réagissons !

www.contribuables.net

REJOIGNEZ CONTRIBUABLES ASSOCIÉS
Contribuables Associés rassemble 135 000 membres à travers toute la France.
 OUI, je veux réagir et je soutiens cette Campagne nationale organisée par les Contribuables Associés.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Couper à remplir et à faxer au 01 72 72 99 38 ou à renvoyer à Contribuables Associés, 42 rue des Jeûneurs, 75077 Paris cedex 02

CONTRIBUABLES ASSOCIÉS

TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

Tél. : 01 42 21 16 24

Fax : 01 72 72 99 38

Le Progrès accepte la publicité de nos administrations (vous avez pu voir le 7 décembre les pages que le Conseil Régional s'est offert - avec notre argent - pour vanter ses réalisations!) mais n'accepte pas les opinions qui vont à l'encontre de la politique de nos élus!

Où sont la neutralité et l'objectivité de la Presse?

Budget 2003 de Lyon : une présentation ambiguë!

Le rapport présenté aux conseillers municipaux pour faire approuver le budget 2003 de la Ville manque beaucoup de transparence, en particulier dans la gestion de la dette.

Une demande d'explication a été demandée à la Mairie!

Non aux économies! Oui à l'aide au tiers-monde!

Publié dans "Grand Lyon Magazine" :

"Le partenariat Compagnie Générale des Eaux - Grand Lyon a permis de créer un fond de solidarité et de coopération. D'une valeur de 600 000 euros chaque année (300 000 € pour chacune des entités), ce fonds a pour but d'aider la réalisation d'opérations d'alimentation en eau potable dans les pays en voie de développement."

Si on laisse faire nos élus, demain le SYTRAL va financer une ligne de tramway à Calcutta avec notre argent!

CANOL compte déposer un recours contre cette décision contraire à la mission de la commune!

Il faut permettre à tout le monde d'aller voir Johnny HALLIDAY!

Johnny vient à Lyon en juin 2003!

Son impresario a proposé à la Ville de Lyon de lui acheter beaucoup de billets au prix fort (avec l'argent des contribuables!) afin de les redistribuer gratuitement à ceux qui ne peuvent pas se payer l'entrée!

Le dossier est à l'étude! Il y a des précédents :

↑ en 2000, la précédente municipalité avait déjà accordé une subvention de 551 442 F pour l'organisation d'un concert de Johnny HALLIDAY!

↑ chaque année, la ville de Lyon achète des abonnements à l'Olympique Lyonnais... et ils ne sont pas tous distribués aux sportifs dans le besoin!

La concertation promise par la nouvelle municipalité de Lyon!

Le maire du 2^{ème} arrondissement aurait appris par les ouvriers qui allaient l'installer que la Mairie centrale avait décidé de construire place Bellecour une patinoire pour les fêtes!

Combien a coûté la construction de l'Ecole Normale Supérieure?

Son budget initial était de 464 MF en 1999. Le coût final de sa réalisation a été de 797 MF (+72% en 2 ans)!

Sa construction fait partie des missions de l'Etat, mais ce sont nos collectivités locales, qui ont payé la plus grande partie!

Nouvelles installations pour le stade de Gerland!

Après les travaux réalisés pour la Coupe du Monde en 1998, qui ont coûté 214 MF, dont 88% ont été payés par nos collectivités locales, la Ville de Lyon a décidé d'investir à nouveau 38 MF en écrans géants, loges, billetterie, vestiaires, bancs de touche... et crèche!

Ce stade est mis gratuitement à la disposition de l'Olympique Lyonnais. Ce dernier aurait fait 30 MF de bénéfice avant impôts en 2001.

Inflation du coût des projets informatiques

La Conseil Municipal de Lyon a décidé le 23/11/01 d'investir 1,22 M€ dans un progiciel de gestion comptable!

Le 27/06/02, une majoration du coût de ce logiciel est acceptée : il passe à 2,1 M€ (+ 72%) !

On dit qu'il est censé procurer des économies de personnel... mais celles-ci ne se trouvent toujours pas dans le budget 2003, où il est prévu d'embaucher 65 personnes!

Propositions CANOL pour la décentralisation

Une commission a été créée. Elle examinera les conséquences attendues de la décentralisation et fera des propositions pour éviter une nouvelle augmentation de la fiscalité!

Nos conclusions seront publiées et présentées aux élus locaux qui seront appelés à voter la loi (députés et sénateurs du Rhône).

Conférence sur les impôts locaux

Dominique TAUPIN, administrateur de CANOL et spécialiste de la question, fait une conférence le mardi 18 février à 17h15 à l'Agora Tête d'or, 93, rue de la Tête d'or, Lyon 6^{ème}. Le thème est : "comprendre et vérifier sa taxe d'habitation". Cette conférence est faite dans le cadre des réunions mensuelles du Cercle ANTEIS.

Celui-ci demandera 5€ de participation aux personnes non-membres du Cercle.